



## **RAPPORT**

### **Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales Réunion du groupe de discussion sur pêcheries démersales mer Celtique BIM Dublin, 22mars 2012**

**Président: Jacques Pichon**

**Rapporteurs: Barrie Deas et  
Alexandre Rodríguez**

**(En remplacement de Paul Trebilcock)**

#### **1. Accueil**

##### Présences/Excuses

Le président, Jacques Pichon, a ouvert la réunion en accueillant les participants. Il a transmis les excuses reçues de la part de Paul Trebilcock, Jesús Lourido et des représentants des ONG Iwan Ball, Kara Brydson et Debbie Crockard.

##### Remarques d'ouverture

Le président a observé que le groupe de discussion s'est réuni cinq fois au cours des deux dernières années et que des progrès importants ont été faits en matière de développement d'un plan de gestion pluriannuel géré par les parties prenantes pour les pêcheries démersales mixtes en mer Celtique (c.-à-d. subdivision CIEM VIIIfg).

Néanmoins, les progrès semblent s'être arrêtés brutalement car il s'est avéré difficile de concrétiser les garanties de la Commission de la disponibilité de fonds et d'aide à la préparation des bases scientifiques (biologiques, écologiques, environnementales), économiques et sociales. Un échange de correspondance avec la Commission doit toujours parvenir à une conclusion. Entretemps, le CIEM et le CSTEP ont collaboré au développement de certains aspects du plan de gestion pluriannuel qui pourraient avoir un rapport direct ou indirect à la mer Celtique et au travail du CCREOS.

Groupe de discussion du CCREOS sur pêcheries démersales en mer Celtique

BIM Dublin, 22 mars 2012



D'autres difficultés ont surgi avec la nécessité de mesures techniques supplémentaires pour réduire les rejets compte tenu de fortes classes de recrutement de cabillaud, d'églefin et de merlan devenant exploitables en mer Celtique.

Ceci est le contexte dans lequel le groupe de discussion doit progresser, en commençant par clarifier ses buts, ses objectifs et ses procédures de travail.

### Adoption de l'ordre du jour

Le président a proposé d'inclure une réponse de la Commission reçue le 9 mars relative à la proposition soumise par le CCREOS recommandant l'introduction de mesures techniques supplémentaires pour améliorer la sélectivité des engins et réduire les rejets des stocks d'églefin, de merlan et de cabillaud dans une grande partie de la mer Celtique (subdivision VIIfg et une partie j).

Le président a suggéré de traiter cette question dans le cadre du point 2 : échange d'opinions et coordination des priorités de travail entre le CCREOS et la Commission Européenne.

Les membres du groupe de discussion de la mer Celtique (GD) présents à la réunion ont accepté cet ajout et ont adopté l'ordre du jour sans autre modification.

## **2. Plan de travail de la Commission en vue de mesures techniques et d'un plan de gestion pluriannuel pour les espèces démersales en mer Celtique**

### 2.1. Mesures techniques

Il a été précisé à la réunion que la Commission a indiqué qu'elle accepterait sept des neuf propositions du CCREOS pour les mesures techniques. Cependant, elle estime que deux des mesures suggérées (c.-à-d. dérogation pour les navires de moins de 15m et règles de composition des captures en relation au merlan) équivaldraient à un relâchement du règlement de Conservation Technique de l'UE (850/98) actuellement en vigueur et qu'en conséquence elles ne peuvent pas être retenues. Après discussion, le groupe a convenu que le problème relève de la rédaction de la recommandation du CCREOS car l'intention était de renforcer le régime de conservation et d'augmenter la sélectivité et qu'en tant que tel il était difficile de voir comment des mesures supplémentaires pourraient être interprétées comme une dilution du régime existant.

Groupe de discussion du CCREOS sur pêcheries démersales en mer Celtique

BIM Dublin, 22 mars 2012



Le groupe a noté que dans l'idéal, l'UE devrait avancer une première proposition de mesure communautaire (bien que par la procédure de codécision cela devrait prendre plus longtemps en termes de délais).

En ce qui concerne les autres options possibles, il a été convenu ce qui suit:

- Les mesures d'urgence de la Commission à ce sujet constitueraient un précédent malvenu car la conservation des stocks ne présente aucune menace sérieuse.
- Les mesures nationales seront confrontées à des problèmes inévitables en matière d'inégalité d'application et d'exécution.

#### **Actions:**

- Il a été convenu que Sean O'Donoghue examine le texte du CCREOS pour vérifier qu'il exprime l'intention du CCR à ce sujet. Cette clarification pourrait ensuite être transmise dans une réponse à la Commission dans une période de moins de trois semaines, attendu que la déclaration du conseil de décembre indique que les états membres ne doivent pas agir après le 2 avril.

- Il a été convenu qu'il serait utile de faire référence à la base scientifique pour les recommandations du CCR; et également de modifier les lignes du texte où il est proposé que "un panneau de filet à mailles carrées (soit) positionné entre 9m et 12m du raban de cul" soit remplacé par "un panneau de filet à mailles carrées (soit) positionné a une distance maximum de 12 mètres du raban de cul", pour être cohérent avec le règlement (EC) 850/98<sup>1</sup>.

#### **2.2. Plan pluriannuel pour les pêcheries démersales en mer Celtique (subdivision VIIIfg)**

La Commission soutient cette initiative menée par le CCREOS car il s'agirait du premier exemple de plan de gestion "ascendante" dans le contexte d'une pêche mixte.

---

<sup>1</sup>M. O'Sullivan a exprimé cette proposition après la réunion et les membres du groupe de discussion l'ont acceptée.



Cependant, le représentant de la Commission a encouragé le CCREOS à présenter une proposition formelle à part entière fondée sur la science, qui puisse être prête avant la fin de l'année au plus tard. Il a été noté que la Commission pourrait également aider financièrement en lançant une étude visant à examiner les composants socio-économiques du plan identifiés par le CCREOS. Il a été précisé que cette étude ne couvrirait que les considérations d'ordre socioéconomiques qui sont associées aux évaluations d'impact puisque toutes les demandes concernant la biologie des espèces doivent être acheminées par le biais de demandes ordinaires au CIEM et/ou au CSTEP.

### **3. Plan de travail du CSTEP eu égard à un plan de gestion pluriannuel pour la mer Celtique**

Les représentants du CSTEP (Norman Graham et Sarah Kraak) ont rappelé qu'un groupe de travail d'experts est prévu mi-Juin à Edimbourg, qui effectuera une évaluation du plan de pêche mixte pour la mer Celtique<sup>2</sup>.

Il a également recommandé d'aligner le calendrier du CCREOS sur celui du CSTEP afin que les recommandations du CCREOS puissent alimenter la réunion de cadrage du CSTEP en Juin et l'utiliser comme un forum où échanger les avis à ce sujet. La réunion plénière du CSTEP aura lieu en Juillet et une proposition formelle du CCREOS pourrait être soumise auparavant si elle est prête, afin d'y être étudiée.

***Le président a remercié les représentants de la Commission et du CSTEP de leurs interventions et a invité les membres à exprimer leurs commentaires.***

---

<sup>2</sup> Lien à la réunion du CSTEP: <http://stecf.jrc.ec.europa.eu/web/stecf/ewg07>



#### 4. Vers un plan de gestion pour les pêcheries démersales mixtes

##### 4.1. Echange d'opinions de l'assemblée

Après une longue discussion, le groupe a convenu:

- Qu'il est important d'obtenir des clarifications de la part de la Commission eu égard à la portée matérielle du plan de gestion pour la Mer Celtique, c.-à-d. s'ils envisagent une pêche mixte (incluant des interactions biologiques, économiques et techniques) ou une approche multi-spécifique (limitée aux interactions entre les espèces) pour un plan de gestion.
- De l'importance d'intégrer les recommandations du CCR sur son plan pluriannuel pour la Mer Celtique au travail en cours du CIEM et du CSTEP sur la pêche mixte et les approches multi-spécifiques en participant aux procédures du CIEM et du CSTEP et en prenant note des conclusions émergentes. Il est important d'éviter la duplication des travaux existants.
- De refaire une demande de financement auprès de la Commission pour constituer le fondement scientifique nécessaire au développement d'un plan de gestion pluriannuel cohérent et détaillé pour les pêcheries démersales en Mer Celtique.

A ces fins, il est nécessaire de:

- Définir avec une certaine précision les questions scientifiques et les insuffisances de données que le projet du CCR traiterait;
- Décrire les termes de référence d'un projet nécessaire pour récolter les données sous une forme utile au développement d'un plan;
- Identifier le type de partenaires nécessaires pour entreprendre le projet;
- Que le point de mire du projet soit les ramifications socio-économiques des *différentes options de gestion*, tenant compte des différentes caractéristiques des flottilles (ex. : composition, distribution, caractère saisonnier...), des conséquences en amont et en aval; des objectifs économiques et écologiques.
- Que l'intégration de la modélisation biologique et économique représente le défi le plus important.

Groupe de discussion du CCREOS sur pêcheries démersales en mer Celtique

BIM Dublin, 22 mars 2012



- Que Norman Graham et Sarah Kraak produiront une version provisoire des termes de référence et des grandes lignes pour le projet qui sera ensuite révisée par des experts en économie français avant d'être transmise aux membres du groupe de discussion pour recevoir leurs commentaires.
- Qu'il serait utile que la Commission fournisse une indication de ses attentes ou aspirations d'un plan de gestion pluriannuel dirigé par les parties prenantes et des questions que le projet pourrait aborder de manière utile.
- Qu'en dépit du temps perdu il s'agit d'un travail novateur.
- Le financement du fondement scientifique est critique.
- Les recommandations du CCREOS dans plusieurs sphères ont déjà alimenté le travail relatif au plan pluriannuel et vont continuer de le faire.
- De contacter les instituts scientifiques des états membres concernés individuellement et/ou par le biais d'une demande de renseignements du CCREOS relative à la quantité et au type de données socioéconomiques détenues et pour savoir si ces dernières pourraient être mises à la disponibilité du projet du CCREOS.
- Explorer les sources de financement de secours si la route de la Commission ne devait pas porter de fruits.

**Actions:**

- **La Commission va fournir des clarifications eu égard à la portée matérielle du plan de gestion pour la Mer Celtique, c.-à-d. s'ils envisagent une pêche mixte ou une approche multi-spécifique;**
- **Le CCREOS va refaire une demande de financement auprès de la Commission pour constituer le fondement scientifique nécessaire au développement d'un plan de gestion pluriannuel cohérent et détaillé pour les pêcheries démersales en Mer Celtique.**
- **Norman Graham et Sarah Kraak vont produire une version provisoire des termes de référence et des grandes lignes du projet qui sera ensuite révisée par des experts en économie français avant d'être transmise aux membres du groupe de discussion les membres en vue de recevoir leurs commentaires.**

Groupe de discussion du CCREOS sur pêcheries démersales en mer Celtique

BIM Dublin, 22 mars 2012



- La Commission va fournir une indication de ses attentes ou aspirations d'un plan de gestion pluriannuel dirigé par les parties prenantes et des questions que le projet pourrait aborder de manière utile.

#### 4.2. Considérations d'ordre socio-économique

Pierrick Olivier a fait une présentation au nom de Jean François Bigot de l'ICEP-Université de Nantes, qui était dans l'impossibilité de participer. M. Olivier a présenté une approche économique de la gestion de la pêche. Il a été convenu que ce travail est pertinent eu égard au développement d'un plan de gestion pluriannuel dans la mesure où il souligne:

- L'interdépendance de la pêche et des marchés par la création de richesse;
- L'équilibre des trois piliers de la durabilité;
- Les problèmes des sources hétérogènes de données;
- L'importance de définir les objectifs de gestion ainsi que ses échéances;
- Un mécanisme de négociation des 'compromis' entre les différents objectifs;
- Frais transitoires.

Un des membres a remarqué que cette méthodologie a déjà été appliquée avec succès à deux plans de gestion pour l'anchois et la langoustine dans le Golfe de Gascogne.

En termes d'insuffisance de fonds, le groupe a identifié les besoins suivants:

- Des données détaillées sont nécessaires sur les effets économiques dans les principaux ports de pêche suite aux activités de pêche en subdivision VIIlg. Le CCREOS doit viser à recueillir des impacts économiques au niveau national.
- Un meilleur dialogue entre les parties prenantes, les scientifiques et les économistes est essentiel. La Commission pourrait aider en organisant une réunion technique pour identifier les méthodologies de travail communes et définir des protocoles pour l'intégration et la validation de données biologiques et économiques.

Groupe de discussion du CCREOS sur pêcheries démersales en mer Celtique

BIM Dublin, 22 mars 2012



Il s'agit d'une procédure complexe et évolutive qui nécessitera une période de temps raisonnable (au moins un an) ainsi que des ressources appropriées.

- En outre, on observe un manque d'objectifs sociaux et les insuffisances de données qui correspondent.

Suite à tout ce qui précède, le groupe a conclu qu'un financement supplémentaire est nécessaire pour développer un projet ou engager un expert économique qui puisse identifier, coordonner et analyser les sources de données pertinentes des différents états membres ainsi que des organismes techniques et consultatifs de l'UE.

#### 4.3. Considérations d'ordre biologique

Le conseiller scientifique du groupe (Colm Lordan) a dit que depuis l'été dernier, la composition des flottilles, les tendances des stocks et les niveaux d'effort ne présentent pas de changements significatifs. Il a été noté que suite au WKROUND, l'églefin et le cabillaud de mer Celtique ont fait l'objet d'une évaluation analytique complète. De plus amples détails seront probablement disponibles après le WGCSE en mai.

#### **5. Questions de financement et options disponibles**

Le Secrétariat (Alexandre Rodríguez) a informé les participants que certaines nouvelles informations ont été reçues de la Commission concernant le financement de projets visant à développer un plan de gestion pour la Mer Celtique.

Le sujet « *appui scientifique en faveur d'une initiative des parties prenantes concernant un plan de gestion des stocks démersaux dans la mer Celtique* » a été inclus au chapitre 2.3.1. « *Etudes pour la mise en œuvre de la politique commune de la pêche* » pour le programme de travail de la DG MARE en matière de marchés publics et de subventions pour 2012<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup>Lien à la décision de la Commission COM (2011)9769 final, du 20/12/2011: [http://ec.europa.eu/dgs/maritimeaffairs\\_fisheries/contracts\\_and\\_funding/annual\\_work\\_programme/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/dgs/maritimeaffairs_fisheries/contracts_and_funding/annual_work_programme/index_en.htm)





Ce financement est soumis aux procédures de passation de marchés (« appels d’offres » – projets LOT) et dépendra du budget disponible (1,5 million euros).

Il a été rappelé que le CCREOS est tenu d’identifier ses besoins et de dresser les termes de référence qui seront présentés à la DG MARE à ce sujet, afin qu’ils puissent être étudiés en vue d’être inclus à l’appel d’offres. Les termes de référence doivent inclure un calendrier provisoire, le personnel nécessaire, le cadre et les objectifs, les produits livrables, ainsi que des liens aux autres projets ou partenariats science industrie et des éléments de conformité avec les objectifs de la PCP. Il pourra également inclure une demande visant à développer une méthodologie qui permette l’intégration entre les données biologiques et économiques.

Cependant, la Commission a précisé qu’aucun financement ne sera directement accordé au CCREOS parce que les règles budgétaires de la CE ne le permettent pas. Le groupe a suggéré que la Commission facilite le processus en fournissant un modèle qui explique les critères.

Le Secrétariat a informé les représentants qu’il est également entré en contact avec les coordinateurs de certains projets UE existants tels que GAP2 : *“Connecting science, stakeholders and policy”* -afin de rechercher des sources de financement supplémentaires au cas où la demande de la Commission échouait. Les membres ont convenu que cette possibilité vaut la peine d’être étudiée.

#### **Actions:**

- **La Commission va fournir au secrétariat un modèle qui explique les informations nécessaires que le CCREOS doit fournir pour lancer un appel d’offres.**
- **Le groupe va rédiger les termes de référence en vue de développer une proposition qui réponde aux critères nécessaires à la Commission conformément au chapitre 2.3.1 du programme de financement de la Commission pour 2012.**
- **Le secrétariat va reprendre contact avec les coordinateurs de projet du GAP2 et de projets UE similaires en vue d’explorer la voie de sources de financement supplémentaires.**

#### **6. Calendrier de complétion d’un plan provisoire**

Ce point a déjà été traité aux points 2 et 4.

Groupe de discussion du CCREOS sur pêcheries démersales en mer Celtique

BIM Dublin, 22 mars 2012



## 7. Présentation d'une nouvelle approche de la gestion de la pêche

Sarah Kraak, du Marine Institute en Irlande, a présenté une étude publiée dans le journal de la science du CIEM dans la section "Food for Thought"<sup>4</sup>(A méditer). Cette étude propose une approche alternative de la gestion de la pêche par le biais de l'introduction de mesures incitatives en temps réel comprises comme étant des crédits de pêche.

Ce système de crédits de pêche remplacerait le système actuel de TAC et quota tel qu'il est conçu actuellement. L'idée est d'accorder plus de flexibilité aux pêcheurs pour décider en temps réel où ils désirent pêcher, en accord avec la vulnérabilité ou le besoin de protection de chaque pêcherie spécifique.

Les principales caractéristiques de la présentation étaient les suivantes:

- C'est une approche qui repose sur les incitations plutôt qu'une approche descendante.
- Les priorités seront définies conjointement par les gestionnaires et les parties prenantes.
- Elle repose sur une échelle spatio-temporelle plus fine que les zones de gestion actuelles.
- Elle utilise de nouvelles technologies (VMS, journaux de bord électroniques...) pour contrôler les niveaux de consommation des mesures incitatives en temps réel.
- Elle intègre les espèces cibles commerciales à des considérations éco-systémiques.
- L'utilisation d'engins sélectifs serait encouragée sous la forme de crédits de pêche supplémentaires.

Le groupe a convenu que cette proposition présente un outil utile qui mérite d'être examiné et débattu plus en détail. Nous n'en sommes qu'aux balbutiements et les aspects pratiques doivent être analysés en détail auparavant tels que la modification des clés de stabilité relative, l'augmentation de l'intensité de pêche dans certaines zones de « couleur plus claire » ou les problèmes de contrôle avec différents types d'engins de pêche .

---

<sup>4</sup>Article: "21st century fisheries management: A spatiotemporally explicit tariff-based approach combining multiple drivers and incentivising responsible fishing". Sarah B. M. Kraak, Dave G. Reid, Hans D. Gerritsen, Ciarán J. Kelly, Mike Fitzpatrick, Edward A. Codling and Emer Rogan



## 8. Résumé des points d'action par le rapporteur

### Mesures techniques pour la mer Celtique:

- Sean O'Donoghue va rédiger une réponse à la Commission sur les mesures techniques abordant les deux questions posées dans le courrier et clarifiant la position du CCREOS dans un délai de moins de trois semaines. Des éléments scientifiques seront ajoutés si possible et une légère modification sera faite concernant la distance du panneau de filet à mailles carrées depuis le raban de cul afin d'être cohérent avec la réglementation sur les MTC actuellement en vigueur.

### Proposition de plan de gestion pour les espèces démersales en mer Celtique

- La Commission va fournir des clarifications eu égard à la portée matérielle du plan de gestion pour la mer Celtique, c.-à-d. s'ils envisagent une pêche mixte ou une approche multi-spécifique.
- Le CCREOS va refaire une demande de financement auprès de la Commission pour constituer le fondement scientifique nécessaire au développement d'un plan de gestion pluriannuel cohérent et complet pour les pêcheries démersales en Mer Celtique;
- Norman Graham et Sarah Kraak vont produire une version provisoire des termes de référence et des grandes lignes du projet qui sera ensuite révisée par les experts économiques français avant d'être transmise aux membres du groupe de discussion les membres en vue de recevoir leurs commentaires.
- La Commission va fournir des éléments relatifs à ses attentes eu égard au plan mentionné précédemment et aux questions qu'elle souhaite voir abordées par un projet dirigé par les parties prenantes.
- Le secrétariat va rédiger un courrier destiné aux instituts scientifiques demandant l'accès aux données socio-économiques (où les approches ne sont pas faites individuellement par les membres du groupe de discussion).

Groupe de discussion du CCREOS sur pêcheries démersales en mer Celtique

BIM Dublin, 22 mars 2012



## Financement

- La Commission va fournir au secrétariat un modèle qui explique les informations nécessaires que le CCREOS doit fournir pour lancer un appel d'offres.
- Le Groupe va rédiger les termes de référence conformément aux critères de la Commission en accord avec le chapitre 2.3.1. du programme de financement de la Commission pour 2012.
- Le Secrétariat va reprendre contact avec les coordinateurs de projet de GAP2 et de projets UE similaires en vue d'explorer la voie de sources de financement supplémentaires.

**La réunion s'est terminée à 12h50**

Groupe de discussion du CCREOS sur pêcheries démersales en mer Celtique

BIM Dublin, 22 mars 2012



## Annexe I. Liste des participants

<b>MEMBRES</b>		
<b>1</b>	<b>Jacques Pichon (Président)</b>	<b>Pêcheurs de Bretagne – France</b>
<b>2</b>	<b>Barrie Deas (Dep. Rapporteur)</b>	<b>NFFO – Royaume Uni</b>
<b>3</b>	<b>Emiel Brouckaert</b>	<b>Rederscentrale – Belgique</b>
<b>4</b>	<b>Kenny Coull</b>	<b>Scottish Fishermen’s Federation – Ecosse – RU</b>
<b>5</b>	<b>Caroline Gamblin</b>	<b>CNPMEM – France</b>
<b>6</b>	<b>Alan McCulla</b>	<b>ANIFPO – Irlande du Nord – Royaume Uni</b>
<b>7</b>	<b>Francis O’Donnell</b>	<b>Irish Fish Producer’s Organisation – Irlande</b>
<b>8</b>	<b>Sean O’Donoghue</b>	<b>Killybegs Fishermen’s Association – Irlande</b>
<b>9</b>	<b>Eibhlin O’Sullivan</b>	<b>Irish South &amp; West FPO – Irlande</b>
<b>EXPERTS ET OBSERVATEURS</b>		
<b>10</b>	<b>Pierrick Olivier</b>	<b>RICEP – Université de Nantes</b>
<b>11</b>	<b>Norman Graham</b>	<b>Marine Institute / CSTEP</b>
<b>12</b>	<b>Michael Keatinge</b>	<b>Bord Iascaigh Mhara</b>
<b>13</b>	<b>Sarah Kraak</b>	<b>Marine Institute / CSTEP</b>
<b>14</b>	<b>Colm Lordan</b>	<b>Marine Institute / CIEM</b>
<b>15</b>	<b>Ian Lawler</b>	<b>Bord Iascaigh Mhára</b>
<b>16</b>	<b>Laurent Markovic</b>	<b>DG MARE – Commission Européenne</b>
<b>17</b>	<b>Daniel McDonald</b>	<b>Bord Iascaigh Mhára</b>
<b>18</b>	<b>Alexandre Rodríguez</b>	<b>Secrétariat CCR EOS</b>

Groupe de discussion du CCREOS sur pêcheries démersales en mer Celtique

BIM Dublin, 22 mars 2012